



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique les demandes suivantes :

Monsieur Bernard Grept, pour la suppression de deux coupes et d'un puit de lumière, Parcelle 5, No Folio 1, Lieu-dit Village du Bouveret, Zone village, propriété du requérant.

Numéro pour consultation eConstruction : 9d64ed11

Coordonnées : 2'554'849 1'137'394

Auteur des plans : AV-Archi SA

Expiration du délai : 27.04.2026

Les dossiers sont à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, sur rendez-vous. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Port-Valais, Place de la Gare 1, 1897 Le Bouveret, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Port-Valais, le 26 mars 2026

Administration communale